



Paris, le mardi 30 novembre 2021

Monsieur le Premier Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
QUESTEUR DU SENAT

—
ANCIEN
MINISTRE

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur le projet porté par l'Association des Anciens du GENEPI qui a pris l'initiative de relancer des interventions d'étudiants en milieu carcéral.

Comme vous le savez, en 2019, l'association GENEPI a cessé, de fait, toute activité en détention. Et en août 2021, les dirigeants de l'association ont annoncé sa dissolution en invoquant des arguments plus que contestables, laissant de nombreux bénévoles interloqués et mettant fin à une action très positive à l'égard de nombreux détenus.

Comme vous le savez également, le GENEPI avait vu le jour en 1975. Les bénévoles de cette association établissaient un lien entre les personnes détenues et le monde extérieur ; son rôle était essentiel dans leur réinsertion et la lutte contre la récidive.

Un certain nombre d'anciens du GENEPI ont donc lancé un projet dénommé RÉBOND qui vise à structurer une nouvelle association estudiantine permettant l'organisation d'interventions en détention sur l'ensemble du territoire français.

Pour ce projet ambitieux et nécessaire, l'association sollicite une subvention annuelle de 100 000 euros de la part du Ministère de la Justice. Cette somme peut paraître importante. Mais le document dont je vous joins copie montre qu'elle est réaliste, précisément justifiée et adaptée au projet ambitieux des anciens du GENEPI.

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris 01

1/2

J'ajoute que toute leur expérience témoigne de ce que cet engagement de jeunes auprès de personnes détenues est important pour celles-ci, mais aussi pour ces jeunes, ainsi amenés à découvrir et connaître une réalité humaine qui, selon les anciens qui ont vécu cette expérience, les marque profondément et oriente leurs actions et initiatives dans le sens d'un véritable humanisme, non pas abstrait, mais prenant pleinement en compte l'une des dures réalités de notre société.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension à cet égard, je vous serais donc très reconnaissant pour la suite que vous pourrez donner à cette demande d'une subvention significative.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération *et de mes sentiments*
cordiaux.



Jean-Pierre SUEUR

PJ : 1



Siguebo'

Paris, le mardi 30 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
QUESTEUR DU SENAT

—
ANCIEN
MINISTRE

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur le projet porté par l'Association des Anciens du GENEPI qui a pris l'initiative de relancer des interventions d'étudiants en milieu carcéral.

Comme vous le savez, en 2019, l'association GENEPI a cessé, de fait, toute activité en détention. Et en août 2021, les dirigeants de l'association ont annoncé sa dissolution en invoquant des arguments plus que contestables, laissant de nombreux bénévoles interloqués et mettant fin à une action très positive à l'égard de nombreux détenus.

Comme vous le savez également, le GENEPI avait vu le jour en 1975. Les bénévoles de cette association établissaient un lien entre les personnes détenues et le monde extérieur ; son rôle était essentiel dans leur réinsertion et la lutte contre la récidive.

Un certain nombre d'anciens du GENEPI ont donc lancé un projet dénommé REBOND qui vise à structurer une nouvelle association estudiantine permettant l'organisation d'interventions en détention sur l'ensemble du territoire français.

Pour ce projet ambitieux et nécessaire, l'association sollicite une subvention annuelle de 100 000 euros de la part de votre ministère. Cette somme peut paraître importante. Mais le document dont je vous joins copie montre qu'elle est réaliste, précisément justifiée et adaptée au projet ambitieux des anciens du GENEPI.

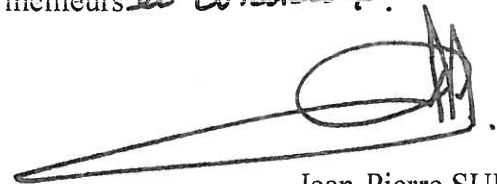
Monsieur Eric DUPONT MORETTI
Garde des Sceaux
Hôtel de Bourvallais
13 place Vendôme
75001 Paris

1/2

J'ajoute que toute leur expérience témoigne de ce que cet engagement de jeunes auprès de personnes détenues est important pour celles-ci, mais aussi pour ces jeunes, ainsi amenés à découvrir et connaître une réalité humaine qui, selon les anciens qui ont vécu cette expérience, les marque profondément et oriente leurs actions et initiatives dans le sens d'un véritable humanisme, non pas abstrait, mais prenant pleinement en compte l'une des dures réalités de notre société.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension à cet égard, je vous serais donc très reconnaissant pour la suite que vous pourrez donner à cette demande d'une subvention significative.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs *et cordiaux*.



Jean-Pierre SUEUR